

-----  
De: jeunepiednoir <jeunepiednoir@wanadoo.fr>  
À: Jeune Pied-Noir <jeunepiednoir@wanadoo.fr>  
Date: lundi 4 décembre 2006 21:36:01  
Objet: POURQUOI NOUS N'IRONS PAS A LA CEREMONIE NATIONAL DU 5 DECEMBRE  
2006 - QUAI BRANLY  
Dossier: Réception/NFO CeQuOnEnPense  
-----

## LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE

A l'attention de Monsieur Dominique de Villepin  
Premier Ministre  
4 décembre 2006

Monsieur le Premier Ministre,

Une fois de plus votre gouvernement risque de manquer son rendez-vous avec les Français d'Afrique du Nord.

Après le vote de la loi du 23 février 2003 de *reconnaissance de la Nation et de contribution nationale en faveur des Français rapatriés*, les Français d'Algérie, du Maroc et de Tunis auraient pu penser que l'Etat allait s'attacher à rendre justice à une communauté dont les Français, si l'on en croit les sondages, s'accordent à reconnaître à la fois l'injustice qu'elle a subie depuis son exode et les mérites de sa réussite malgré les difficiles conditions matérielles qu'elle a connues et le traitement inacceptable dans la patrie des "Droits de l'Homme" fait à nos compatriotes Harkis, aux victimes civiles et à leurs familles.

Le Parlement, seul représentant de la Nation et du Peuple français, avait décidé unanimement, par le vote de l'article 2 de la loi du 23 février 2003 d'associer '*les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962, en violation des accords d'Evian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et Maroc, à l'hommage rendu le 5 décembre aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord*'.

Or quelle a été la surprise des personnes qui ont reçu votre invitation cette semaine pour la cérémonie de demain de voir l'oubli de la mention des victimes civiles ! (cf. pièce ci-jointe). Faut-il préciser qu'aucune des familles de victimes dont la liste avait été communiquée l'an dernier au service du Protocole du Ministère des Anciens Combattants, à la demande personnelle de M.Hamlaoui Mekachera, n'a reçu cette année votre invitation. Il est vrai que l'an dernier elles l'avaient reçue deux jours avant la cérémonie, ce qui rendait impossible leur venue, la quasi-totalité d'entre-elles habitant en province.

A quoi donc ont servi la commission créée à la demande du Ministre des Anciens Combattants lui-même et confiée au général François Meyer, un juste ayant sauvé de nombreux harkis, la proposition de plaque faite à l'unanimité du Haut Conseil des Rapatriés et la réunion du 17 octobre dernier entre Associations d'Anciens Combattants et de Français d'Afrique du Nord?

La situation des Français rapatriés, malgré le vote de la loi et une opinion publique favorable, est à l'image du Mémorial de la France d'Outre-mer : un terrain à l'abandon (cf. photo des travaux prise en septembre 2006, un an après l'ouverture du chantier ! ).

Nos compatriotes Harkis ont commencé à vous faire part de leur insatisfaction. Ils ont exprimé dans un projet de charte leurs principales revendications. En premier lieu ils ont placé la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans les massacres et crimes commis contre les Français d'Algérie après le 19 mars 1962, en violation des accords d'Evian, comme le précise la loi du 23 février 2006.

De nombreuses personnalités de toutes sensibilités, dont M. André Santini, ancien Secrétaire d'Etat aux Rapatriés et, tout récemment, la Ligue des Droits de l'Homme, appellent déjà l'Etat à assumer ce douloureux passé. Des milliers de pétitions ont été adressées dans ce sens au Chef de l'Etat depuis le 22 septembre 1995 date à laquelle les Associations de Français d'AFN, réunie au Sénat en présence de M. Roger Romani et de Guy Forzy, ont lancé un message en ce sens au Président de la République (cf. pièces jointes).

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Premier Ministre, qu'à la veille de grandes échéances électorales pour notre Pays, il est temps que votre gouvernement reprenne les choses en main? L'équipe actuelle de la Mission Interministérielle aux Rapatriés a montré ses limites. C'est pourquoi dès le 5 décembre 2005 nous vous avons demandé de la remplacer en nommant un véritable ministre des Rapatriés et non pas un ministre "virtuel". Le deuxième Haut Conseil des Rapatriés n'ayant pu jouer son rôle d'interface de dialogue et de force de proposition, une large consultation de tous les responsables associatifs, sans exclusion, paraît indispensable.

Plus de 2 millions de Français d'Afrique du Nord attendent depuis 44 ans que Justice leur soit rendue. L'année 2007 marquera le 45e anniversaire de l'exode des Français d'Algérie. Il est certain qu'ils choisiront lors des prochaines élections les hommes politiques qui s'engageront clairement en leur faveur par des actes concrets avant les élections et non par de simples promesses.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Bernard Coll  
Secrétaire général  
JPN - BP 4 - 91570 Bièvres  
Tel : 06 80 21 78 54

-----